



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 17 novembre 2021

COVID-19 | Renforcement des contrôles du pass sanitaire

La situation épidémique connaît une dégradation en Haute-Saône, avec un taux d'incidence en population générale désormais au-dessus du seuil d'alerte de 50 cas pour 100 000 habitants. Le département compte en effet actuellement 84 nouveaux cas pour 100 000 habitants, contre 30 seulement fin octobre. Au 15 novembre, 11 patients sont hospitalisés dont 4 en soins critiques, soit un taux d'occupation des places en soins critiques de 33 %.

Alors que la diffusion épidémiologique était maîtrisée depuis le courant de l'été, en grande partie grâce à la mise en place du pass sanitaire et à la forte couverture vaccinale acquise par notre pays, une dégradation des indicateurs sanitaires est observée.

Face à ce constat, il est impératif de poursuivre l'effort collectif en appliquant les gestes barrières. Le pass sanitaire permet de maintenir nos libertés en protégeant notre santé.

Dans ce contexte, Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, a demandé aux forces de sécurité intérieure de renforcer les contrôles des règles relatives au pass sanitaire dans le département, à la fois auprès des établissements dont l'accès est soumis à sa présentation ainsi qu'auprès de ceux qui les fréquentent.

Pour rappel, à partir du 15 décembre, les 65 ans et plus devront bénéficier d'un rappel pour prolonger la validité du pass sanitaire. Une campagne de rappel sera lancée à partir du début du mois de décembre pour les 50 à 64 ans.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  